

Liberté • Égalité • Fraternité • Probité



PROGRAMME PRÉSIDENTIEL de François Asselineau

Candidat déclaré à l'élection présidentielle 2012,
lors du Congrès national de l'Union Populaire Républicaine le 3 décembre 2011

“ La crise dans laquelle la France s'enfoncé depuis des années est désormais si grave que nous devons procéder à une rupture complète et décisive. Nous devons le faire de façon sereine et réfléchi, mais déterminée et courageuse. Cette rupture est totalement incompatible avec les oppositions de complaisance qui critiquent l'Europe mais refusent de regarder la réalité en face : la construction européenne n'est pas la solution, c'est le problème.

Voulant redonner toute son actualité au Programme du Conseil national de la Résistance de 1944, je propose aux Français de se rassembler, quelles que soient leurs convictions politiques ou religieuses et leurs origines ethniques ou sociales, afin de rendre à la France sa liberté et sa démocratie. Cela impose en premier lieu de dénoncer juridiquement les traités européens, de sortir de l'UE et de l'euro, de sortir de l'OTAN, et de soustraire l'économie, les services publics et les médias à la mainmise des féodalités privées.

J'assortis ces choix décisifs de toute une panoplie de réformes institutionnelles, économiques, monétaires, sociales, militaires, diplomatiques, culturelles et éthiques qui sont à des années-lumière des programmes de tous les autres candidats.

C'est à vous d'en juger. ”



Président de l'Union Populaire Républicaine
Candidat déclaré à l'élection présidentielle 2012



Introduction : Adapter aux conditions de 2012

le programme du Conseil national de la Résistance de 1944

La France vit actuellement une période sombre de son histoire bimillénaire. Il s'agit de l'une de ces périodes tragiques, qui reviennent de façon récurrente, où sa liberté est aliénée et où la souveraineté du peuple français est bafouée.

Comme toujours dans ces périodes, une dictature veut imposer sa conception de la vie, imposer un modèle de rapports économiques et sociaux, imposer un type de culture et imposer une soumission diplomatique et militaire, qui révulsent au plus profond d'eux-mêmes une grande majorité des Français.

Aussi incroyable que cela puisse paraître à ceux qui sont encore sous l'influence de la propagande, cette dictature de plus en plus implacable, destructrice, guerrière et prédatrice est l'œuvre de la « construction européenne » elle-même. C'est-à-dire que la cause première de nos malheurs vient de cette structure que les forces euro-atlantistes ont pourtant présentée aux Français, depuis des décennies, comme la clé de la modernité, de la paix et du bonheur.

C'est la raison pour laquelle la crise multiforme que nous traversons trouve son origine dans une crise morale d'une gravité historique : les Français ont le sentiment qu'on leur a volé la France ; mais des décennies de propagande empêchent encore un grand nombre d'entre eux de comprendre qui est le voleur.

L'élection présidentielle constitue l'élection décisive pour notre avenir collectif. Elle doit être l'occasion, pour le peuple français, de débattre de l'avenir de la France et d'aller au fond des choses.

Pour François Asselineau et pour le mouvement politique en plein essor qu'il a fondé le 25 mars 2007 – l'Union Populaire Républicaine –, aller au fond des choses, c'est expliquer aux Français ce qu'est la prétendue « construction européenne », quel est son vrai bilan et quels sont ses projets néfastes à venir. Aller au fond des choses, c'est en conclure à l'impératif de rassembler les Français en urgence, pour faire sortir notre pays de l'Union européenne qui le conduit à sa perte, et cela par la voie juridique et sereine de l'article 50 du traité sur l'Union européenne.

La dernière période de notre histoire où la France a couru ce même risque mortel, celui de disparaître, fut celle de l'Occupation allemande. Même si les circonstances et les protagonistes sont évidemment bien différents de ceux des années 40, il est néanmoins logique que le mouvement de libération nationale qu'est l'UPR s'inspire étroitement des forces salvatrices qui conduisirent à l'époque à la victoire de la France et à notre Libération.

Or, si la France a pu retrouver rapidement sa liberté et son indépendance en 1944, c'est parce que cela fut rendu possible par l'union provisoire des Français de toutes les origines et de toutes les opinions politiques qui voulaient que « vive la France ».

Le Conseil national de la Résistance regroupa ainsi en son sein :

- les représentants des 8 grands mouvements de Résistance : Pierre Villon du « Front national » (communistes, sans aucun rapport avec le Front National, mouvement d'extrême droite fondé par M. Le Pen en 1972) ; Roger Coquoin pour « Ceux de la Libération » (mouvement de droite prônant un fort pouvoir exécutif mais hostile au fascisme et à l'antisémitisme) ; Jacques Lecompte-Boinet pour « Ceux de la Résistance » (apolitiques) ; Charles Laurent pour « Libération-Nord » (socialistes non communistes : SFIO, CFTC, etc.) ; Pascal Copeau pour « Libération-Sud » (mouvement syndical et militants de gauche) ; Jacques-Henri Simon pour « Organisation civile et militaire » (bourgeois, commerçants, anciens combattants, professions libérales et universitaires, avec principalement des conservateurs, souvent maréchalistes mais hostiles à l'Allemagne et à la « Révolution nationale », et des socialistes) ; Claude Bourdet pour « Combat » (gaullistes) ; Eugène Claudius-Petit pour « Franc-Tireur » (radicaux, républicains, anciens communistes).

- les représentants des 2 grands syndicats d'avant-guerre : Louis Saillant pour la CGT (socialistes non communistes) et Gaston Tessier pour la CFTC (chrétiens).

- les représentants des 6 principaux partis politiques de la IIIe République : André Mercier, PCF (communistes), André Le Troquer, SFIO (socialistes non communistes), Marc Rucart, Parti Radical (centre gauche), Georges Bidault, Démocrates-chrétiens (chrétiens), Joseph Laniel, Alliance démocratique (droite modérée et laïque), Jacques Debû-Bridel, Fédération républicaine (catholiques conservateurs).



Les membres du Conseil national de la Résistance de 1944

Cette union au sein du Conseil national de la Résistance aurait été impossible sous la direction du Parti communiste, pour la simple raison que les Français de droite ne s'y seraient jamais ralliés. Cette union au sein du CNR aurait été également impossible sous la direction d'un parti de droite ou d'extrême droite, pour la raison inverse que les Français de gauche ne s'y seraient jamais ralliés non plus.

Le CNR n'a donc été rendu possible que grâce à la personnalité de Charles de Gaulle. Quoiqu'étant un militaire qualifié d'homme de droite, il avait su s'élever au-dessus de son appartenance d'origine et transcender le clivage droite-centre-gauche pour rassembler les Français autour de l'essentiel. Sa constance, son désintéressement, l'exactitude de ses analyses stratégiques, et son intransigeance au cours des quatre années de guerre avaient fini par convaincre toutes les factions qu'il était au fond le seul capable de les rassembler provisoirement.

Compte tenu de sa composition, le programme de gouvernement que le Conseil national de la Résistance a élaboré et présenté le 15 mars 1944 a fait l'objet d'un consensus extraordinaire dans la société française pendant près d'un demi-siècle. Il est rétrospectivement permis d'affirmer que le programme du CNR représente le meilleur consensus historique jamais trouvé pour permettre aux Français de vivre heureux tous ensemble.

Or c'est ce programme de consensus général qui est remis en cause, systématiquement depuis au moins deux décennies, par la « construction européenne » et l'oligarchie financière et industrielle qui la soutient.

C'est pourquoi le programme présidentiel de François Asselineau, présenté ci-après, s'inspire étroitement de ce programme du Conseil national de la Résistance de 1944, tout en veillant à l'adapter aux conditions de 2012.

Les lecteurs ne s'étonneront donc pas de constater que la quasi-totalité des titres des 20 chapitres présentés ci-après ne sont que la reprise, le plus souvent au mot près, des grandes orientations du programme du CNR dont nous donnons ci-dessous les extraits essentiels.

Ils trouveront dans cette similitude matière à des comparaisons éclairantes sur la ressemblance fascinante des situations à 68 ans d'intervalle.

Puissent-ils aussi y puiser du courage et de l'espoir. Puisque l'histoire n'est qu'un éternel recommencement, il est certain que nous réussirons tôt ou tard à redresser, nous aussi, la France comme nos aïeux l'avaient fait en 1944.

Extraits du programme du Conseil national de la Résistance



Les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R. proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1. Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour :
 - défendre l'indépendance politique et économique de la nation,
 - rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

[...]

4. Afin d'assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

5. Afin de promouvoir les réformes indispensables :

- a) Sur le plan économique :

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
- une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des États fascistes ;
- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;
- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;
- le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;
- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social :

- le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
- la garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie ;
- la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;
- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;
- l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs [...] ;
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.



Médaille de Pierre Turin pour la Libération

1. Défendre l'indépendance politique et économique de la nation.

- ▶ Reconquérir l'indépendance politique de la France en sortant unilatéralement et juridiquement de l'Union européenne par la mise en œuvre de l'article 50 du traité sur l'Union européenne (TUE).
- ▶ Reconquérir l'indépendance économique de la France en sortant unilatéralement et juridiquement de l'euro par la mise en œuvre du même article 50.

Celui-ci constitue LA SEULE VOIE JURIDIQUEMENT POSSIBLE pour sortir de l'euro.

- ▶ Adopter le FRANC comme monnaie nationale (FRF) et inscrire dans notre Constitution :
« *Le franc est la monnaie de la République française.* »
- ▶ Adopter un taux de conversion selon la parité de 1 FRF pour 1 EUR.
- ▶ Assurer cette parité pendant la période de conversion.
- ▶ Diffuser au plus vite les nouvelles coupures de billets en francs, que nous avons préparées depuis 2009.

2. Rétablir la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français.

- ▶ Entreprendre une grande réforme constitutionnelle soumise à référendum, afin de rétablir les grands principes démocratiques et républicains.
- ▶ Interdire, de manière constitutionnelle, les transferts de souveraineté non limités dans le temps et dans l'objet.

Supprimer le Titre XV de la Constitution française (Titre sur l'Union européenne, adopté en 2008).

- ▶ Interdire, de manière constitutionnelle, toute prise de contrôle des médias de masse par des fonds de pension ou des groupes et conglomérats multinationaux.

- ▶ Inscrire dans la Constitution :

« *Les élections s'effectuent au scrutin secret et manuel, au moyen de bulletins de vote en papier, d'urnes transparentes et sous la surveillance du public. Les scrutins par machines à voter électroniques sont interdits.* »

▶ **Supprimer la procédure dite « du Congrès » (article 89) .**

Toute réforme de la Constitution devra se faire par référendum (article 11), et celui-ci précisera que la réforme n'est adoptée que si elle obtient la majorité des électeurs inscrits.

▶ **Transformer l'actuel Conseil Constitutionnel en une Cour Constitutionnelle, qui sera professionnalisée et dépolitisée.**

Inspirée de l'exemple allemand, cette Cour sera composée exclusivement de 16 magistrats professionnels, élus par les parlementaires pour une période non renouvelable de 12 ans. Elle devra défendre la Constitution en toutes circonstances, et en aucun cas suggérer de la défaire pour s'adapter à des traités internationaux (modification de l'article 54 de la Constitution). Les possibilités de saisine seront élargies à des groupes d'élus locaux ou de citoyens français.

▶ **Instaurer le référendum d'initiative populaire, en plus du référendum d'initiative présidentielle.**

Ce second type de référendum s'effectuera sous le contrôle de la nouvelle Cour Constitutionnelle, qui vérifiera préalablement sa conformité avec la Constitution. Une loi organique en fixera les modalités d'organisation. Les référendums pourront comporter plusieurs questions, pour nuancer les réponses.

▶ **Reconnaître le vote blanc comme un vote à part entière.**

Annuler le scrutin et convoquer de nouveau les électeurs en cas de vote blanc majoritaire, avec interdiction aux candidats du vote précédent de se représenter.

▶ **Instaurer l'équité du financement public pour les activités politiques.**

Ce financement sera strictement proportionnel aux voix reçues à chaque élection, décomptées dès la première voix.

▶ **Rétablir et étendre le crime de haute trahison, pour le chef de l'État et les membres du gouvernement.**

La signification juridique de cette incrimination sera précisée et étendue, notamment à la corruption, à l'abus de biens d'État et à la collusion avec des puissances étatiques étrangères ou avec des pouvoirs privés pour mener une politique contraire à l'intérêt général du peuple français.

▶ **Réformer le statut de l'élu, avec interdiction du cumul des mandats fixée par une loi organique.**

Limiter à un seul renouvellement consécutif les mandats de parlementaires, conseillers régionaux et généraux. Poser le principe de l'examen périodique des conflits d'intérêts et celui de l'inéligibilité à vie d'un responsable public condamné pour corruption.

▶ **Inscrire dans la Constitution la liste des services publics non privatisables par nature.**

3. **Établir la liberté de la presse**, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères.

- ▶ Être les « Montesquieu de 2012 » en actualisant le principe de la séparation des pouvoirs et en reconnaissant le quatrième pouvoir : le pouvoir médiatique.

Le pouvoir médiatique sera séparé des trois autres pouvoirs mais aussi des féodalités économiques et financières.

- ▶ Fixer un cadre constitutionnel aux médias.

Créer un service public de l'information et de la culture (SPIC). Indépendant et doté de moyens lui permettant de remplir sa mission informative, démocratique et émancipatrice, ce SPIC sera chargé par la loi de favoriser la qualité des débats publics, l'élévation de la culture générale et l'éducation de tous en offrant une information et des programmes de qualité (culture, arts, histoire, sciences, etc.).

- ▶ Adopter des lois anti-concentration et des dispositifs permettant de lutter contre la logique de la financiarisation et la logique commerciale dans le domaine des médias.

Interdire aux groupes intervenant fortement dans d'autres secteurs économiques de posséder des médias. Interdire, de manière constitutionnelle, toute prise de contrôle des médias de masse par des fonds de pension ou des groupes et conglomérats multinationaux. Limiter l'ampleur des financements publicitaires et la durée des messages publicitaires. Réformer le système d'aides publiques à la presse afin que les subventions favorisent les médias qui participent de façon loyale et désintéressée à la vie démocratique.

- ▶ Renationalisation de TF1.

TF1 est de loin la première chaîne regardée par les Français. Elle joue un rôle de premier plan dans la formation et l'éducation de l'opinion publique française, rôle qu'il est inadmissible, dans une démocratie, de laisser dans des mains privées ou étrangères. TF1 sera donc renationalisée et son cahier des charges profondément remanié afin d'assurer la démocratie et l'élévation de la culture générale des Français.

- ▶ Renationalisation de TDF (Télédiffusion de France).

La maîtrise de la diffusion des chaînes de télévision et des stations de radio doit être une prérogative dans la main du peuple français et non dans des mains privées ou étrangères.

- ▶ Restitution à l'Agence France Presse de son rôle originel de service public de l'information, tel qu'il avait été conçu par le Conseil national de la Résistance.

Un financement correct de l'AFP doit être assuré par l'État afin de diffuser une vision française et impartiale des événements planétaires.

- ▶ **Transformation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en une Cour supérieure de l'audiovisuel.**
Chargée de veiller à la représentativité politique objective de la population dans toute sa diversité, cette Cour sera, comme la Cour Constitutionnelle (cf. supra), composée de magistrats professionnels. Elle pourra recueillir et mettre en œuvre les demandes des Français grâce à des sondages sur Internet auprès de plusieurs dizaines de milliers d'auditeurs et de téléspectateurs.
- ▶ **Assurer une diversité politique représentative des différents courants d'opinion parmi les journalistes présentateurs d'émissions d'information.**
- ▶ **Assurer la publicité des détails des financements des médias.**
- ▶ **Protéger l'indépendance des journalistes en luttant contre la précarité dans les métiers du journalisme.**
- ▶ **Favoriser l'adoption d'un code de déontologie sur les liens entre politique et journalisme.**

4. Rétablir une société de liberté.

- ▶ **Limiter à deux mois les plans Vigipirate, avec renouvellements sur autorisation du Parlement et référendum obligatoire au bout de trois renouvellements.**
- ▶ **Rétablir le principe fondamental du secret des correspondances (postales, électroniques, etc.) et des télécommunications.**

Seul un juge pourra ordonner le fichage de ces données.

- ▶ **Rétablir le principe fondamental d'aller et venir sans avoir l'impression d'être surveillé.**
Avec réexamen périodique de l'utilité exacte du dispositif des caméras de surveillance et adoption d'une législation beaucoup plus contraignante pour en installer de nouvelles.
- ▶ **Supprimer la reconnaissance du mandat d'arrêt européen et retour à la procédure normale d'extradition, seule garante des libertés publiques.**
- ▶ **Retrait immédiat de la France du réseau Indect et de tout système comparable.**
Ce système, promu par l'Union européenne, consiste en une surveillance informatique systématique des contenus Internet par mots-clés. Il viole certains principes démocratiques fondamentaux et met en place les conditions d'un univers totalitaire. Ce type de surveillance doit être dénoncé comme tel et interdit.
- ▶ **Interdire tout « puçage » (RFID ou autres) sur les êtres humains.**
Cette interdiction nationale s'accompagnera d'une saisine de l'Organisation des Nations Unies pour que ce puçage fasse l'objet d'une interdiction universelle.

5. Établir le respect de la personne humaine et l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

- ▶ Remettre au premier plan le principe de la laïcité et du refus du communautarisme.
- ▶ Refuser la stigmatisation insidieuse des Français d'origine arabe ou de confession musulmane, comme la stigmatisation de tout Français en vertu de ses origines sociales ou ethniques, ou de ses convictions politiques ou religieuses.

Remettre à sa juste place, infime sinon nulle, la menace alléguée du « terrorisme djihadiste ». Dénoncer la théorie du « Choc des Civilisations » comme une théorie fautive et nocive et prendre des mesures, notamment éducatives, pour convier les peuples à la « Concorde des Civilisations » (cf. ci-infra).

- ▶ Lutter contre toutes les formes de terrorisme, à commencer par le terrorisme des séparatistes régionaux (qui a représenté 95 % des actes terroristes en France entre 2006 et 2010, les 5 % restants étant d'origine mafieuse).

6. Instaurer une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des féodalités financières de la direction de l'économie.

- ▶ Réattribuer à la Banque de France son rôle normal de financement de l'État et des collectivités locales.

Cela implique l'abrogation de l'article 123 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, mesure cohérente avec notre dénonciation globale de ce traité en application de l'article 50 du traité sur l'Union européenne (TUE).

- ▶ Mettre un terme au pouvoir indu des agences de notation, en rétablissant le contrôle des flux de capitaux.

Il faut choisir entre ce rétablissement du contrôle des flux de capitaux ou l'abdication de toute souveraineté devant les fonds de pension, les banques et les agences de notation. Toute autre solution est illusoire et inefficace.

Le rétablissement du contrôle des mouvements de capitaux implique notamment l'abrogation de l'article 63 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne – mesure cohérente avec notre dénonciation globale de ce traité en application de l'article 50 du traité sur l'Union européenne.

- ▶ Évincer les fonds d'investissement et les grandes groupes de toutes les sociétés liées au service public.

- retirer aux banques Goldman Sachs et JP Morgan leur accès au marché du gaz en France,
- nationaliser les activités de Veolia et de Vivendi dans le domaine de l'adduction d'eau,
- nationaliser les sociétés d'autoroute.

7. Assurer la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général.

▶ **Interdire les activités de lobbying et de trafic d'influence.**

Rendre illégales les entreprises de lobbying et de trafic d'influence, dont l'activité consiste à manipuler l'information ou à diffuser des fausses informations afin d'obtenir des pouvoirs publics des décisions contraires à la volonté démocratiquement exprimée par la nation.

En particulier, interdire la présence de tout organisme de lobbying dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

▶ **Donner un cadre législatif aux activités des « Clubs de réflexion » (« think tanks »).**

Tous les « think tanks » devront produire et rendre publiques, de façon précise, exhaustive et justifiée, toutes leurs sources de financement. Ces données exhaustives seront présentées en page d'accueil sur leur site Internet et sur toutes leurs publications.

8. Intensifier la production nationale.

▶ **Dénoncer de nombreux articles des traités européens, et notamment les articles 32, 63 et 282 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).**

Cette mesure implique une sortie de l'Union européenne et est cohérente avec notre programme. En revanche, et malgré leurs promesses, les programmes présidentiels de tous les autres candidats seront incapables de lutter, si peu que ce soit, contre les délocalisations puisqu'ils refusent de sortir de l'Union européenne.

▶ **Récupérer immédiatement notre siège plein et entier à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).**

La France ne fera plus défendre ses intérêts vitaux en matière de protection douanière (droits de douane et quotas) par un Commissaire européen, chargé de défendre les intérêts antagonistes des 26 autres États membres et de promouvoir la conception ultra-libérale de l'économie, voulue par une écrasante majorité de nos partenaires et fixée définitivement par les traités européens.

Redevenue souveraine, la France pourra beaucoup mieux défendre ses intérêts vitaux à l'OMC car elle pourra faire alliance, en tant que de besoin et au gré des sujets, avec d'autres États de la planète, appartenant ou non au continent européen, ayant les mêmes intérêts qu'elle.

▶ **Prendre des mesures de sauvegarde immédiate (en termes douaniers) dans un certain nombre de secteurs industriels clés.**

▶ **Rétablir le contrôle des mouvements de capitaux (cf. supra).**

- ▶ **Relocaliser en France le plus grand nombre possible de commandes publiques.**

Interdiction sera faite à l'ensemble des ministères de s'approvisionner ailleurs qu'en France, sauf lorsqu'il n'y a pas moyen de faire autrement (appels d'offres limités aux productions dont la part fabriquée en France est égale ou supérieure à 75 % du coût total).

- ▶ **Gérer de façon dynamique le taux de change externe du nouveau franc.**

Cette mesure, qui implique une sortie de l'euro et de l'Union européenne, est cohérente avec notre programme. La Direction du Trésor et la Banque de France adopteront conjointement une politique monétaire fixant un objectif de taux de change externe de notre monnaie nationale, comme cela se produit dans la quasi-totalité des États de la planète.

9. **Faire retour à la nation des grands moyens de production privatisés**, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques.

- ▶ **Mettre un terme à la propagande de l'oligarchie euro-atlantiste qui postule l'impuissance des peuples à maîtriser leur propre avenir. Pour reprendre le terme utilisé par les membres du Conseil national de la Résistance, il s'agit d'organiser le « retour à la nation » (c'est-à-dire une nationalisation totale, ou partielle, selon les cas) des entreprises suivantes :**

- EDF
- GDF
- France Telecom
- Sociétés d'autoroutes
- Sociétés de réseaux d'adduction d'eau
- TF1
- TDF
- Tout établissement financier secouru par des fonds publics

- ▶ **Annuler définitivement le processus de privatisation rampante de La Poste.**
- ▶ **Interdire la privatisation des services publics stratégiques existant actuellement dans le domaine de la santé et de l'éducation.**
- ▶ **Poser le principe constitutionnel de la propriété publique de La Poste, des producteurs et fournisseurs de gaz et d'électricité, de la SNCF, des autoroutes, des services d'adduction d'eau, et des deux premières chaînes de télévision nationale.**

10. Favoriser la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

- ▶ Réussir l'alliance entre le capital et le travail (favoriser les formules de type SCOP, autoentrepreneur, etc.).
- ▶ Développer l'actionnariat salarié qui permettra de dissuader les délocalisations et de grossir les fonds propres d'une entreprise. Améliorer la répartition de la valeur créée dans l'entreprise.

11. Garantir un niveau de rémunération et un logement permettant d'assurer à chaque citoyen et à sa famille sécurité et dignité.

- ▶ Lancer immédiatement un grand programme de construction de logements sociaux.

Cette relance visera à la mise en chantier de 80 000 logements sociaux par an EN PLUS de ceux prévus. Elle sera financée par la récupération des fonds versés en pure perte à l'UE, avec pour objectif de résorber en 6 ans la pénurie de logements sociaux.

- ▶ Renforcer la loi SRU.

L'État renforcera la mise en œuvre effective de l'actuelle loi SRU en procédant à une hausse drastique des amendes lorsque les municipalités sont défaillantes dans la construction de logement sociaux.

- ▶ Valoriser les bas salaires par rapport aux systèmes d'indemnisation du chômage.

Relever immédiatement le SMIC à 1500 € brut par mois (pour 151,67 heures de travail). L'État renforcera les dispositifs – en partenariat avec les entreprises – pour que les bas salaires soient réellement attractifs par rapport aux situations de chômage indemnisé (en particulier pour tenir compte des frais de transport domicile-travail).

12. Reconstituer un syndicalisme indépendant.

- ▶ Interdire toute subvention aux syndicats qui ne serait pas d'origine française (Confédération européenne des syndicats, par exemple).
- ▶ Leur assurer un financement public suffisant pour leur permettre de jouer leur rôle naturel de vrais représentants du monde salarié.

13. Garantir la santé pour tous.

- ▶ **Confirmer solennellement le rôle central de la Sécurité sociale, pour assurer la justice sociale entre les citoyens français.**

La Sécurité sociale, instituée par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, reste pour le peuple français l'une des très grandes conquêtes de la Libération. Elle est l'objet d'un immense consensus dans la société française. Et pourtant cet immense consensus ne cesse d'être remis en cause par les directives européennes en tout genre.

Il est temps d'arrêter cette dérive qui nous conduit tout droit vers une intolérable société à l'américaine (aux États-Unis, 50 millions de personnes, soit plus de 15 % de la population totale, n'ont aucune couverture sociale). Pour refuser ce type de société inégalitaire, insupportable à une écrasante majorité de Français, nous devons confirmer solennellement le rôle central de la Sécurité sociale, préserver son avenir et mettre un terme aux campagnes constantes de dénigrement dont elle est l'objet.

- ▶ **Arrêter les déremboursements de médicaments imposés par l'Union européenne** (cette mesure sera en cohérence avec notre sortie de l'Union européenne et notre refus des « Grandes Orientations de Politique Économique » décidées par la Commission).
- ▶ **Assurer un meilleur remboursement des frais de santé pour tous les Français, notamment les soins oculaires et dentaires.**
- ▶ **Réévaluer les salaires du personnel des hôpitaux de l'Assistance Publique.**
- ▶ **Geler immédiatement le plan de suppression et de regroupement des établissements hospitaliers** (réexamen de tous les projets de fermetures d'hôpitaux et de maternité sur le territoire national).
- ▶ **Engager des poursuites judiciaires contre les officines et sociétés orchestrant des grandes peurs collectives à des fins d'extorsion de fonds publics** (pseudo-pandémies de grippe aviaire et de grippe porcine par exemple).
- ▶ **Lancer une grande politique publique de médecines douces et alternatives, encadrée par des expertises médicales incontestables, afin d'offrir une médecine moins uniquement dépendante des grands laboratoires pharmaceutiques.**

14. Assurer l'élévation et la sécurité du niveau de vie des agriculteurs et se soucier de la qualité des aliments.

- ▶ Remplacer la PAC par la PAN (Politique Agricole Nationale). La sortie de l'UE ne modifiera en rien le niveau des subventions versées à nos agriculteurs puisque ces subventions, bien que qualifiées d'euro-péennes, sont en réalité financées par les contribuables français.
- ▶ Garantir un revenu digne et stable aux agriculteurs en favorisant un prix juste à la vente des productions.
Par la régulation des spéculations sur les produits alimentaires à destination de l'homme et des animaux en réglementant les marges de la filière.
- ▶ Assurer, pour les agriculteurs, un prix minimum de viabilité en dessous duquel la grande distribution ne pourra pas descendre.
- ▶ Créer un fonds de garantie suffisant en cas de calamité agricole afin de dédommager les exploitants victimes.
- ▶ Stabiliser le marché et l'orienter vers les productions locales.
Maintien des quotas laitiers. Création d'Agri Distrib (outil Internet connectant les producteurs et les plates-formes de distribution locale). L'objectif sera de créer un marché local, de façon à économiser sur les coûts de transport et à offrir aux consommateurs une fraîcheur accrue des produits.
- ▶ Garantir l'autosuffisance alimentaire nationale et participer à la sécurité alimentaire mondiale.
Mise en place d'un nouveau POS et garantie des aides alimentaires aux ONG type « Restos du Cœur ».
- ▶ Accroître la qualité de l'agriculture avec les nouvelles techniques plus respectueuses de l'environnement.
Interdiction des OGM, y compris dans la nourriture animale. Modification des normes des fruits et légumes.
- ▶ Effectuer une campagne de sensibilisation afin que les consommateurs changent leurs habitudes et acceptent d'acheter des produits mal calibrés mais préservant leur santé et l'environnement.
- ▶ Entreprendre des négociations avec l'OMS sur les règles de la FAO liées au Codex Alimentarius afin de refuser une partie de ces normes dans la production nationale et pour certains produits importés.
- ▶ Favoriser le développement de la recherche en la dotant de moyens nécessaires.
- ▶ Assurer aux ménages un budget alimentation ne dépassant pas 15 % de leur budget global.
- ▶ Favoriser le recyclage des produits alimentaires non conformes.
- ▶ Assurer la gestion sociale en créant, au sein de Pôle Emploi, une structure dédiée à cette filière, notamment en matière d'emplois saisonniers.

15. Etablir une retraite permettant à tous de profiter dignement et pleinement de la vie.

- ▶ Inscrire dans la Constitution le principe de la retraite par répartition et celui d'une retraite minimale pour assurer à chacun une existence convenable.
- ▶ Réexaminer, de façon générale et complète, la question des retraites dans un cadre dégagé des instructions européennes.

Arrêt immédiat de l'augmentation du nombre d'annuités (plafonné à 41) et du report de l'âge légal.

16. Permettre à tous les enfants d'avoir accès à la culture la plus développée de façon à obtenir une élite non de naissance mais qui soit de mérite.

- ▶ **Lutter contre l'illettrisme.**

Lancement d'un plan d'urgence « Lecture pour tous » pour ramener, en 5 ans, de 40 à 10 % le pourcentage d'enfants sortant de l'enseignement primaire avec des difficultés de lecture.

- ▶ **Lutter contre la misère culturelle, affective et psychique, en rétablissant l'ascenseur social au mérite.**

Rétablir l'ascenseur social au mérite grâce à l'instruction publique est la solution décisive pour affaiblir les menaces qui pèsent sur la cohésion nationale. Il faut endiguer le cycle de l'échec scolaire par un programme ambitieux, à la hauteur de la France, qui comprendra la rénovation nécessaire de nombreux établissements (en particulier collèges, lycées et université). Il faut placer la maîtrise de la langue française, du calcul et l'enseignement approfondi de l'Histoire comme objectifs principaux avant le collège. L'éducation doit redevenir un droit sacré au centre de nos préoccupations.

- ▶ **Revaloriser la fonction enseignante.**

Amélioration des conditions de travail et de rémunération. Titularisation des personnels, qualification revalorisée et accès facilité à la formation pour les enseignants. Effort particulier dans les zones dites « sensibles ». Répression sans faille de toute agression physique ou morale contre les enseignants.

- ▶ **Former des adultes autonomes et réfléchis et non pas des salariés consommateurs.**

Le temps de l'enfance et de l'adolescence doit demeurer prioritairement celui de l'apprentissage de la vie et de la culture, de l'idéalisme et de la gratuité. La formation au monde de l'entreprise et à l'univers marchand n'a pas sa place jusqu'à la fin de la classe de troisième.

▶ Arrêter l'américanisation subliminale des cerveaux.

Maintien et approfondissement de « l'exception culturelle », avec une aide des pouvoirs publics à la création artistique française, aux films et aux chansons françaises. Obligation de qualité culturelle sur les grandes chaînes de radios et de télévision publiques (dont TF1 renationalisée) : quotas minimaux de programmation de pièces du théâtre français classique, d'opéras, de films classiques, de documentaires historiques, géographiques, scientifiques de bonne vulgarisation.

▶ Ouvrir les esprits à toutes les cultures du monde.

La France doit dénoncer la « mondialisation » – qui n'est en fait qu'une américanisation – et favoriser l'ouverture de toutes les cultures du monde sur l'universel et sur un pied d'égalité. Obligation sera faite aux grandes chaînes de radios et de télévision publiques (dont TF1 renationalisée) de diffuser des informations et des films représentant les points de vue et les sensibilités d'autres civilisations : cinéma japonais, chinois, indien, russe, égyptien, africain, brésilien, etc.

17. Rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle.

La volonté de « rétablir la France dans sa puissance, sa grandeur et sa mission universelle » figurait en toutes lettres dans le programme du Conseil national de la Résistance de 1944.

De nos jours, cette affirmation soulève chez de nombreux responsables français un haussement d'épaules, si ce n'est une moue dédaigneuse. Mais ces mêmes responsables qui se moquent de la grandeur de la France et qui y voient un prétendu nationalisme belliqueux, sont en revanche les premiers à admirer et à se faire les chantres de la « grandeur » des États-Unis d'Amérique ou de la nécessité alléguée de bâtir les « États-Unis d'Europe » pour « pouvoir lutter contre les Russes, les Arabes, les Indiens ou les Chinois ».

Tel est le résultat du travail constant et insidieux de la propagande, qui nous pousse à la soumission à un empire euro-atlantiste guerrier et néo-colonial sous couvert de... faire la paix ! Pour assurer le triomphe de cette dictature militaro-financière transatlantique, la propagande veut entretenir nos compatriotes dans le dégoût constant de leur propre patrie et elle les somme de croire que la France ne serait plus qu'une puissance tout à fait subalterne.

Or ce n'est pas vrai. Même si la France n'a, bien entendu, plus la puissance relative qu'elle avait autrefois, elle n'en demeure pas moins l'un des 5 membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU. La France reste l'un des très rares pays dont l'influence politique, diplomatique, économique, commerciale et culturelle est telle qu'elle peut faire contrepoids à la superpuissance américaine.

C'est pourquoi, partout à travers le monde, les peuples et les gouvernements attendent et espèrent que la France renouera avec sa meilleure tradition, celle du non-alignement sur un bloc. La volonté de nos aïeux de 1944 est donc, plus que jamais, d'actualité.

Le rétablissement de la France « dans sa puissance, sa grandeur et sa mission universelle » se fera par 4 volets principaux :

1. Volet diplomatique

- ▶ Inscrire dans la Constitution le principe de l'incessibilité du siège permanent de la France au Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Car ce siège est la garantie que le monde occidental ne se résume pas à l'impérialisme anglo-saxon.

- ▶ Redonner vigueur à l'ONU et à la primauté du droit international.
- ▶ Dénoncer les dérives du prétendu droit d'ingérence humanitaire.
- ▶ Se faire le défenseur de la stricte égalité de traitement entre les nations et refuser toute idée de « DOUBLE STANDARD ».

La dénonciation des violations des Droits de l'Homme, la dénonciation de la détention d'armes de destruction massive, la dénonciation de projets de programmes nucléaires, etc., tout cela ne peut pas se faire sur la base d'un « deux poids deux mesures ».

2. Volet militaire

- ▶ Retirer immédiatement la France de l'OTAN – et pas seulement de son « Commandement militaire intégré » –, structure militaire ayant perdu toute légitimité depuis la fin de la Guerre froide.
- ▶ Désengager nos armées des guerres menées sous couvert de l'OTAN et de l'Union européenne en Afghanistan, en Libye ou ailleurs dans le monde.

Ces conflits meurtriers présentent un bilan désastreux pour la France. Même d'éventuels succès sur le terrain ne permettent en aucun cas d'obtenir un succès stratégique, véritablement producteur de sécurité, du fait de leur caractère profondément illégitime. Or, ces opérations accaparent une part considérable de nos moyens militaires en termes d'effectifs, de budget et de matériels. De façon plus perverse, elles bornent aussi l'horizon de notre réflexion stratégique. Elles nous empêchent de voir quelle est la principale menace contre la France.

- ▶ Rappeler le caractère nécessaire et suffisant de la dissuasion nucléaire. Notamment face aux États-Unis qui militent pour la limitation de l'arme nucléaire... chez les autres.
- ▶ Réaffirmer le lien armée et nation. Cela passe par une politique de défense menée au service des intérêts français qui contrebalancent le pouvoir hégémonique de la puissance du moment.

La défense nationale touche à la part la plus fondamentale de la souveraineté nationale. L'armée française, c'est d'abord la protection de la République française. Les maux dont souffrent actuellement nos armées et le désintérêt qu'elles inspirent aux citoyens dérivent largement de l'abandon de ce rôle essentiel, à mesure de leur engagement dans des conflits qui ne servent pas nos intérêts, sous des bannières différentes de celle de la France, et dont le contrôle stratégique nous échappe.

Cette schizophrénie est identique à celle dont souffre l'ensemble de la fonction publique d'État, détournée du service de la nation. La réaffirmation du lien armée-nation passe par une politique de défense menée au service des intérêts français, lesquels doivent être assez ambitieux et généreux pour renouer avec le rôle global qui a toujours été historiquement le nôtre : celle d'une puissance d'équilibre qui contrebalance la puissance hégémonique dominante.

3. Volet scientifique

- ▶ Relancer de façon urgente la recherche française : améliorer les conditions de travail et de rémunération, titulariser les personnels, revaloriser les qualifications.

Inciter fiscalement au mécénat d'entreprises et de particulier, valoriser médiatiquement le métier (diffusion d'émissions et de documentaires dans les grands médias publics, notamment télévisés, sur l'histoire prodigieuse de la recherche en France, sur les recherches en cours, sur l'attractivité de ce métier pour les jeunes).

- ▶ Arrêter immédiatement le démantèlement en cours du CNRS.

4. Volet culturel

- ▶ Proposer à l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) de transférer le siège de l'UNESCO de Paris à Strasbourg.
- ▶ Créer un centre mondial de la « Concorde entre les civilisations » à Strasbourg.

Installé auprès de l'UNESCO, ce Centre muséographique et de recherche aura pour vocation d'être la réponse aux théoriciens du « Choc des Civilisations ». Il sera inauguré le 3 août 2014, pour le centième anniversaire du 3 août 1914, date anniversaire de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France ayant provoqué la Première Guerre mondiale.

18. Redonner toute la priorité à nos liens avec le monde francophone et l'Outre-mer français.

- ▶ Créer un parlement de la Francophonie, qui sera installé dans les anciens locaux de l'UNESCO à Paris (laissés libres par le transfert de l'UNESCO à Strasbourg : cf. supra).

Donner corps à une véritable communauté francophone en entretenant un lien politique permanent entre les États de la Francophonie. Renforcer la diplomatie entre pays francophones et favoriser l'adoption de positions communes dans les grandes institutions internationales (ONU, FMI, OMC, etc.).

- ▶ Réorienter une partie des fonds structurels, actuellement versés à l'UE, vers les États de la Francophonie.

- ▶ Développer un système d'échanges de type Erasmus avec les pays de la Francophonie.
- ▶ Sensibiliser le peuple français à son appartenance à cette sphère ayant le français en partage.
- ▶ Adopter une politique de redynamisation de l'Outre-mer français.

Développer et subventionner les dessertes aériennes pour ces territoires. Développer un vaste programme d'échanges scolaires. Prendre l'Île de la Réunion comme modèle national d'intégration sociale.

19. Organiser des référendums sur des sujets clés qui méritent un large débat national.

- ▶ Proposer trois grands débats nationaux, organisés de façon loyale pour que chaque opinion puisse être exposée et débattue, qui se concluront par trois référendums :
 - le premier sur la politique énergétique de la France.
 - le deuxième concernera la dette publique.
 - le troisième portera sur l'immigration.

20. Sujets non abordés dans le programme.

- ▶ Que ce soit la fiscalité, l'emploi, les transports, la ville, les sports, les sujets de société, le tourisme, etc. Toutes ces compétences sont d'ordre gouvernemental et les choix résulteront des élections législatives.

L'article 5 de notre Constitution précise que « *le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.* »

L'article 20 précise quant à lui que « *le Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation.* »

Il faut donc en revenir à la lettre et à l'esprit de nos institutions, qui ont été complètement galvaudées par les réformes successives des partisans de la construction européenne puis dénaturées et salies par le comportement au pouvoir de Nicolas Sarkozy.

Le président de la République est le « chef de l'État » et doit se situer au-dessus des appartenances partisans. Contrairement à l'anti-modèle américain, il ne doit donc pas se confondre avec le Premier ministre, qui est le « chef du gouvernement ». Ce dernier, lui, doit être clairement de droite ou clairement de gauche, conformément au souhait manifesté par les Français lors des élections législatives.

Cela impose de dégager une hiérarchie de priorités, en distinguant ce qui est stratégique et qui engage la totalité du peuple français d'un côté, de ce qui est politique et conjoncturel et qui oppose les Français entre eux d'un autre côté. Du reste, la Constitution fait du Président de la République un arbitre, mais ne lui demande pas de décider de tout.

Ce sont les raisons fondamentales pour lesquelles un programme présidentiel ne doit pas traiter de toutes les questions. Car nombre d'entre elles, même si elles sont importantes, ne relèvent pas de la stratégie à long terme de la nation mais d'un programme législatif de court ou moyen terme.

C'est pourquoi ce programme n'aborde délibérément pas la fiscalité, la politique des transports, du tourisme, de l'environnement, de la fonction publique, des sports, de la culture, de la ville, etc., de même que certains « sujets de société » comme l'euthanasie, l'IVG, le mariage homosexuel, la dépénalisation de telle ou telle drogue, etc. Ce sont des débats clivants, qui doivent être mis de côté pour l'instant puisque nous devons tous nous rassembler sur l'essentiel.

Il appartiendra aux Français d'en débattre ultérieurement, lors des élections législatives, dans le cadre d'un débat démocratique ayant retrouvé tout son sens.

Conclusion : une présidence citoyenne.

- ▶ Adopter une présidence économe de l'argent des contribuables. Le budget de l'Élysée sera réduit de 40 %.
- ▶ Abandonner toute prétention monarchiste.

On abandonnera l'appellation « première dame de France » pour préférer, de façon simple et républicaine, le terme de « femme du Président de la République ». Il n'y aura pas de médiatisation ostentatoire et indécente des enfants et de la famille du chef de l'État. Il sera mis un terme à tout passe-droit, tout favoritisme et tout népotisme au profit de la famille ou des amis du chef de l'État.

- ▶ Adopter un comportement conforme à la dignité de président de la République française, respectueux des difficultés des Français.

Les voyages internationaux du chef de l'État et des ministres seront revus à la baisse et limités aux seuls déplacements réellement indispensables. Le chef de l'État prendra toutes ses vacances en France et demandera à tous les ministres d'en faire autant. Il s'exprimera systématiquement en langue française dans toutes les rencontres internationales et demandera aux ministres d'en faire autant.

Le chef de l'État mettra un point d'honneur à refuser tout comportement ostentatoire, méprisant, vulgaire ou déplacé. Il demandera à tous les ministres de se conformer à ce comportement à la fois digne, responsable et empreint d'humilité. Le chef de l'État ira régulièrement à la rencontre des Français de toutes les conditions et notamment de tous ceux qui souffrent le plus : les chômeurs, les exclus et les handicapés.

Tel est le programme présidentiel de François Asselineau pour 2012.

Très étroitement inspiré du programme du Conseil national de la Résistance de 1944, qui a fait l'objet d'un immense consensus dans la société française pendant un demi-siècle, il le réactualise en tenant compte des contraintes spécifiques de notre époque.

Fondé sur une analyse très précise des contraintes économiques, financières, juridiques et géopolitiques qui pèsent sur la France, ce programme est à la fois ambitieux et réaliste, révolutionnaire et serein. Extrêmement respectueux de nos concitoyens, il se refuse à énoncer des slogans creux, des promesses floues et juridiquement incompatibles avec nos engagements européens, bref il se refuse à toutes les savantes ambiguïtés et à toutes les contorsions politiciennes des autres candidats.

Ce programme de libération nationale à nul autre pareil ne pourra être soumis au vote des Françaises et des Français que si François Asselineau obtient les 500 parrainages rendus obligatoires par la loi.

Nous vous remercions du temps que vous avez bien voulu accorder à sa lecture.

Suivez-nous sur :    

Découvrez nos analyses et les autres contenus sur :

www.u-p-r.fr

<http://www.facebook.com/upr.francoisasselineau>

<http://www.dailymotion.com/UPR-TV>

<http://www.youtube.com/user/UPRdiffusion>

Union Populaire Républicaine

60 avenue de la République, 75011 Paris

Courriel : contact@u-p-r.fr

